

Le Réveil



Journal communautaire de Saint-Fabien-de-Panet

Volume 46 N°1

Septembre 2025

Crédit photo : Gisèle Thibodeau



199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :
info@journal-le-reveil.com
Site Web :
journal-le-reveil.com

Sommaire

Rubrique pastorale	3
Nouvelles du Village	5
Nouvelles de la Fabrique	7
Fête de la Famille	8-9
Municipalité	10-17
Piscine et Poésie	12
Soirée Western	14
Avis public	18
Terrain de jeux	19
Théâtre et Voyage	20-21
Communiqué	22-23
AQDR et Chœur ABC	25
Pause-ressource	27
Réflexion	29
Municipalité	31-37
Fabiothèque	35-37
Carnet de Claire-Hélène	39
Jeunes lecteurs	41
Notre communauté	42
Coin des annonceurs	43
Calendrier	44

*Bonne lecture,
& bonne rentrée !*

Parution: **Mensuel**
Tirage: **545 exemplaires**
Distribution: **Gratuit**
Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 3^e trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772
Huguette Noël, vice-prés. 249-2633
Céline Lemelin, trésorière 249-8373
Francine Marceau 249-2023
Pierrette Leclerc (418) 371-1241
Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à info@journal-le-reveil.com



COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année



Journal Le Réveil Septembre 2025

Votre journal Le Réveil évolue avec son temps. Comme annoncé dans l'édition de juin, la vente des cartes de membre et le tirage mensuel prennent fin.

Les familles panétoises continueront de recevoir le journal par publipostage.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement au fil des années.

Et surtout, continuez à lire votre journal communautaire Le Réveil !

La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le
1 octobre 2025

La date limite pour remettre vos articles est le
15 septembre 2025



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu! Envoyez vos idées et suggestions à info@journal-le-reveil.com

Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil au fil des pages



Bonne rentrée !

Rubrique pastorale

Horaire des messes : Septembre 2025

Mardi, 2 septembre	14h00	St-Fabien	Habitations Panet
Dimanche, 7 septembre	11h00	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »
Mardi, 9 septembre	9h00	St-Fabien	Local Fermières
Dimanche, 14 septembre	10h30	Sainte-Lucie	Église
Dimanche, 21 septembre	10h30	St-Just	Église
Jeudi, 25 septembre	14h00	St-Fabien	CHSLD
Dimanche, 28 septembre	10h30	St-Fabien	Église

* Horaire sujet à changement
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

LOTO-FABRIQUE

Billets en vente dès le 15 septembre 2025
auprès des marguilliers de la Fabrique de St-Fabien
Raymonde Auger, Claudette Lapointe, Bruno Duchesneau, Monique Garant,
Huguette Noël, Jean Lamontagne ou au bureau du secrétariat.

Les profits sont entièrement pour les réparations de l'église.

BERCETHON – samedi 7 juin dernier **GRANDE RÉUSSITE**

Cette activité a permis d'accumuler plus de **12 000\$** et plusieurs ont sans doute remarqué que les travaux de réparation des fenêtres de l'église sont pratiquement terminés au moment d'écrire cet article.



Merci pour votre grande générosité! **Merci** à tous ceux et celles qui se sont impliqués, qui ont amassé des commanditaires, qui ont fait en sorte que cette journée ait été un grand succès et des plus agréables.

ATTENTION - IMPORTANT

Assurez-vous de ne pas entraver l'accès à la rampe pour personne à mobilité réduite à l'entrée de l'église. Ne pas stationner près de cette rampe et respecter les interdictions de stationner émises par la municipalité devant le Pavillon Joseph Lessard.

Horaire d'ouverture du bureau pour septembre

Lundi – FERMÉ - Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h Jeudi de 9h à 12h et 13h à 15h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau
Merci et au plaisir de vous y accueillir

Céline Lemelin, secrétaire 418 249-4171

10^e
ÉDITION
2025

SALON de la 2^e jeunesse

*Vivre
et participer*

Pour cette 10^e édition, choisissez
parmi l'une des deux journées

- CONFÉRENCES ET ATELIERS
- KIOSQUES D'EXPOSANTS
- ACTIVITÉS ET DANSE SOCIALE



Pour voir la programmation
et pour vous inscrire à partir du 1er septembre :

SCANNEZ avec l'appareil photo de votre téléphone
TÉLÉPHONEZ au 418 248-7242, poste 120

2 OCTOBRE
ou
3 OCTOBRE

9h00 à 15h30
Espace citoyen
à Montmagny

COÛT : 5\$
Dîner inclus



Nouvelles du village

Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

Danse, le 7 septembre de 13h30 à 16h30
(premier dimanche du mois) - salle communautaire
Musique avec le duo Charles et Diane.



Cartes de l'Âge d'or, à partir du 11 septembre, tous les jeudis à 19h - au bureau municipal.

La Popote

Jeudi 18 septembre* à partir de 11h30 - Prix du repas : 7 \$ - à la salle communautaire
(*deuxième jeudi du mois pour les autres mois)

Attention! Pour les repas à emporter, il faut réserver avant 11h (418-249-4472).

Occasion à ne pas manquer! La Popote du 18 septembre sera suivie à 13h30 d'une conférence gratuite de l'AQDR, sur la Protection Numérique.

Pour vous informer sur l'AQDR: Téléphone 418-291-4642, Facebook Aqdr Montmagny-L'Islet et Courriel info@aqdrmontmagny.org

Le Comptoir (friperie) - tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.



Le Cercle des fermières - le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)

La bibliothèque municipale - **FABIOTHÈQUE**

vous accueille tous les mercredis soirs, de 18 à 20h.



Les Amis de Panet - Livraison épicerie

vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au 418 249-2941
Lorraine Lemelin



Visite de deux églises transformées



Vous vous intéressez à l'avenir de l'église de St-Fabien-de-Panet ?
Participez à cette **activité inspirante** en découvrant deux belles réussites de reconversion :

 **La Durantaye et St-Vallier**

 Deux églises devenues des **centres multifonctionnels**

 Rencontrez les gens derrière ces transformations

 **Date : septembre (à confirmer)**

 **Transport en autobus – 20 places seulement !**

 **Coût : 20 \$ (transport)**

 **Départ de St-Fabien : 12h00 (derrière l'église)**

 Horaire :

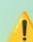
- 13h00 → Visite La Durantaye
- 14h15 → Visite St-Vallier
- 17h00 → Retour à St-Fabien

 **Inscription obligatoire :**

Contactez **M. Claude Doyon**

 claudedoyon.cd@gmail.com

 418-291-0911

 **Places limitées à 20 personnes !**



ZenOasis

Carole Therrien
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité
Je vous accompagne pour libérer vos
blocages, réduire le stress, soulager les
douleurs et retrouver un équilibre
intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, GOR 2J0

Jonathan Nolet, propriétaire
418 291-4502

GARAGE
AM
AUTOMEC

**MÉCANIQUE
GÉNÉRALE**

**INSPECTION
ET ENTRETIEN**

**VENTE ET
INSTALLATION
DE PNEUS**

Heures d'ouverture 9h à 18h
du lundi au vendredi

Nouvelles de la Fabrique

 **Un beau bonjour à chacun et chacune!** 

Les vacances se terminent avec la rentrée des classes et notre belle fête familiale qui a encore une fois été un beau succès... **Et quel été!**

 **Des rénovations impressionnantes à l'église!** **Avez-vous vu les restaurations des fenêtres de l'église?**

Que c'est beau et propre... il reste quelques réparations à faire sur le côté est, mais très peu, compte tenu de tout ce qui a été accompli par M. Chabot et M. Lamontagne. Ils ont travaillé sans relâche pour nettoyer, réparer et repeindre les fenêtres face au pavillon Lessard et du côté est. Nous remercions M. Lamontagne d'avoir proposé de mettre à notre disposition son véhicule élévateur pour réussir à compléter les travaux, mais aussi d'y avoir participé tout à fait bénévolement. Une équipe du tonnerre! Les sous ramassés au bercethon du mois de juin, la contribution des dons reçus et destinés aux réparations du bâtiment auront permis la réalisation des travaux.

 **Soirée Méchoui & Danse: COMPLET!**

Tous les billets de la soirée du méchoui et danse ont été vendus. Merci de votre soutien incroyable...

 **Loto Fabrique – Tirage en novembre** **Les billets de Loto Fabrique seront bientôt en vente, pour le tirage en novembre.**

 **Visite d'églises transformées**

Vous verrez dans le journal un message de Claude Doyon nous invitant à visiter des églises ayant déjà réalisé des transformations de leur bâtiment.

Vous êtes curieux, et souhaitez nous accompagner, n'oubliez pas d'appeler Claude pour réserver votre place dans l'autobus. Une réunion d'information pour la population suivra ultérieurement. Restez à l'affût, la date vous sera confirmée.

 **Nous cherchons un(e) sacristain(e)**

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne acceptant de venir nous aider comme sacristain(e) à l'église.

Si vous avez quelques heures disponibles et que le travail vous intéresse, communiquez avec Mme Lemelin au 418-249-4171. (C'est un travail rémunéré...)

 **Bonne rentrée scolaire!** **Bonne rentrée scolaire pour nos jeunes et personnels scolaires!**

Raymonde Auger
Présidente du conseil des Marguillers

Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Fête de famille, le 23 août 2025





Municipalité Saint-Fabien-de-Panet
195, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Tél. : 418 249-4471

Retour sur la Fête de la famille

Saint-Fabien-de-Panet, le 25 août 2025 La Fête de la famille a une fois de plus rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive à Saint-Fabien-de-Panet. Sport, danse, jeux gonflables et dégustations ont rythmé la journée pour le plus grand bonheur de tous les participants.

Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir notre député de la Côte-du-Sud, M. Mathieu Rivest, accompagné de Mme Dominique Gaudreau, qui a profité de sa présence pour aller à la rencontre des citoyens et citoyennes. Il a également eu l'occasion d'échanger avec les nouveaux arrivants et les immigrants en présence d'Élyse Mercier de la MRC de Montmagny, qui se sont joints à la fête après le match de soccer interculturel et intergénérationnel. Mme la mairesse, Gladys Mercier, a pu discuter de sujets qui lui tiennent à cœur pour sa municipalité.

Les saveurs locales étaient également au rendez-vous : les produits du terroir de La Ferme Flanc Sud de Saint-Fabien-de-Panet et le blé d'Inde savoureux des Vergers et Jardins Caouette de L'Islet ont ravi les papilles des convives. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement M. Sylvain Caouette et M. Jérôme Doyon du Marché Richelieu Doyon & Frères pour leurs contributions.

M. Claude Doyon et son épouse, Mme Claire Mercier, et leur équipe de bénévoles ont aussi pris part à la fête en offrant leur soutien pour la Fabrique en proposant des hamburgers et des hot-dogs, une activité qui a permis de générer des profits servant au maintien de notre église patrimoniale, au cœur de la vie communautaire.

Ne manquons pas de souligner l'implication de Mme Brigitte Bolduc, qui s'est offerte de manière fortuite avec enthousiasme pour servir le blé d'Inde, ainsi que l'implication de Mmes Kathy Montminy et Jessy Guénard, dont l'engagement au kiosque de boissons a été grandement apprécié, tout comme M. Guy Mercier et son équipe dynamique pour l'épluchette des blés d'Inde.

Entre le match de soccer interculturel et intergénérationnel, les jeux gonflables, la musique et l'épluchette de blé d'Inde, petits et grands ont partagé des moments empreints de joie et de complicité.

En raison de l'indice extrême de la SOPFEU, les feux d'artifice n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Mais ce n'est que partie remise, et la magie des fusées illuminera assurément le ciel de Saint-Fabien-de-Panet lors d'une prochaine occasion!

Cette tradition annuelle est une belle démonstration de l'esprit communautaire et du dynamisme de notre municipalité. Merci à toutes et à tous d'avoir contribué à faire de cette Fête de la famille une réussite!

Merci à toutes et à tous pour votre présence.

Affaires municipales - Séance ordinaire du 5 mai 2025 (p. 1/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire du 5 mai 2025

LÉGISLATION

Avis de vacance au poste de maire | Élection par cooptation

Conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 316, la greffière-trésorière soumet au conseil la lettre de démission du maire, M. Laurent Laverdière, reçue le 14 mars 2025 et en vigueur le 30 avril 2025.

Le 5 mai 2025, un avis de vacance pour le poste de maire ou de mairesse est donné par la greffière-trésorière de la Municipalité.

LE CONSEIL nomme Mme Gladys Mercier au poste de Mairesse conformément à la Loi.

Dans les 30 jours, Mme Gladys Mercier doit prêter serment qu'elle exercera la fonction de Mairesse conformément à la loi.

Mme Gladys Mercier a prêté serment devant l'assemblée en séance tenante.

Désignation d'un maire ou d'une mairesse suppléant(e)

Il y a lieu de nommer un maire suppléant lorsque la Mairesse en titre est absente ou qu'elle est empêchée de remplir les devoirs de sa charge en référence à l'article 116 du Code municipal du Québec : "116. Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés."

L'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC.

Ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par le maire suppléant (substitut).

LE CONSEIL nomme Mme Alice Lenoir à titre de mairesse suppléante (substitut au conseil de la MRC de Montmagny).

Adoption du règlement 375-2025 sur les permis et certificats abrogeant les règlements 224 et 365-2024

En vertu des articles 119 à 122 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), une municipalité peut se doter d'un règlement sur les permis et les certificats.

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet souhaite disposer d'un règlement sur les permis et certificats pour encadrer l'émission de permis sur l'ensemble de son territoire.

Un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 mars 2025.

Un projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 5 mars 2025.

LA MUNICIPALITÉ adopte le règlement N° 375-2025 sur les permis et certificats.

Dépôt - Déclaration d'intérêts pécuniaires | M. Michael Mailhot, conseiller #2

En vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), les membres du conseil doivent, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires mise à jour.

LE CONSEIL prend acte du dépôt de

la déclaration d'intérêts pécuniaires de M. Michael Mailhot, conseiller #2.

Dépôt - Déclaration d'intérêts pécuniaires | Mme Alice Lenoir, conseillère #3

En vertu des articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), les membres du conseil doivent, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires mise à jour.

LE CONSEIL prend acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Alice Lenoir, conseillère au siège #3.

Avis de motion | Projet de règlement 376-2025 sur le programme de subvention pour l'achat de produits domestiques favorisant l'économie de l'eau potable

Michaël Mailhot, conseiller, donne avis de motion qu'un projet de règlement portant le # 376-2025 sur le programme de subvention pour l'achat de produits domestiques favorisant l'économie de l'eau potable, sera présenté à la table du conseil municipal lors d'une séance ultérieure. Le projet de règlement est disponible au bureau municipal.

Dépôt du projet de règlement 376-2025 sur le programme de subvention pour l'achat de produits domestiques favorisant l'économie de l'eau potable

La municipalité encourage la réduction de la consommation et du gaspillage de l'eau potable à domicile.

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet souhaite encourager ses citoyens à poser un geste concret pour l'environnement et propose un programme de subvention de produits domestiques.

Affaires municipales - Séance du 5 mai 2025 (p. 2/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Un avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 5 mai 2025.

Un projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil tenue le 5 mai 2025.

LA MUNICIPALITÉ adopte le projet de règlement N° 376-2025 sur le programme de subvention pour l'achat de produits domestiques favorisant l'économie de l'eau potable.

ADMINISTRATION

Adoption des dépenses du mois d'avril 2025

LE CONSEIL adopte la liste des dépenses qui lui a été remise le 2 mai 2025, pour un montant de 177 540,36 \$.

Mandat à l'auditeur externe pour la reddition de comptes finale de la TECQ 2019-2023

La Municipalité a déposé une demande de contribution financière gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Les travaux inscrits à la programmation des travaux de ladite demande ainsi que la reddition de comptes finale sont complétés.

La Municipalité doit mandater un vérificateur externe afin d'auditer sa reddition de comptes finale pour obtenir le versement des sommes octroyées de la contribution financière gouvernementale.

LE CONSEIL mandate la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, bureau de Lévis, pour auditer la reddition de comptes finale de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023.

Mandat à une firme comptable pour l'audit de la reddition de comptes | RECYC-QUÉBEC

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet doit réaliser un audit relativement au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

LE CONSEIL mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton, bureau de Lévis, afin de procéder à l'audit de la reddition de comptes relativement au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

LE CONSEIL autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document requis pour donner suite à la présente résolution.

CORRESPONDANCE

Dépôt d'une demande d'aide financière | Hatirontha

LE CONSEIL prend acte du dépôt de la correspondance.

Dépôt | Résolution du Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud

LE CONSEIL prend acte du dépôt de la résolution du Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud relativement aux deux (2) écoles des deux (2) municipalités dont celle de Saint-Fabien-de-Panet.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Déclaration d'intérêt pour le projet d'une Société Protectrice des Animaux (SPA) commune régionale

Adoption de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens le 13 juin 2018.

Adoption du Règlement d'application

de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens le 4 décembre 2019 et son entrée en vigueur le 3 mars 2020.

Les Municipalités éprouvent des difficultés à trouver, sur leur territoire, un organisme en mesure de les accompagner dans le respect de leurs obligations légales en matière de services animaliers.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet désire promouvoir l'information, l'éducation et la responsabilité des citoyens à l'égard de la santé et du bien-être des animaux.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet veut privilégier l'identification, la stérilisation et maximiser l'adoption des animaux domestiques.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet veut favoriser toute autre action ou solution permettant la diminution de l'abandon et de l'euthanasie des animaux domestiques, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet veut être proactive dans la gestion des animaux domestiques et veut prendre les dispositions nécessaires pour éviter la surpopulation et les nuisances urbaines.

La SPA de Lévis est un organisme à but non lucratif offrant les services requis à la réalisation des objectifs pouvant aider les Municipalités dans leurs obligations.

La Ville de Montmagny a entamé certaines démarches auprès de la SPA de Lévis en vue de la conclusion éventuelle d'un contrat de services animaliers de gré à gré, conformément à la législation applicable.

La prestation de services animaliers représente un enjeu financier important pour la Ville de Montmagny et il serait opportun d'explorer la possibi-

Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

L'été 2025 à la piscine. Un gros merci à Camille, Anaïs & Maheyva, ainsi qu'au support technique!



Michel, poète de Saint-Fabien-de-Panet...

Dit « au revoir » à l'été



Le pont

Mes rêves enfantins
de courir dans les champs,
sifflant un air de liberté,
s'estompent peu à peu,
pour entreprendre un nouveau
voyage éducatif.
C'est bientôt la rentrée scolaire, mon ami.
Tu seras bien obligé de m'attendre
sagement à la maison.
Pendant ce temps, je vais apprendre
plein de choses et me faire de nouveaux amis.
Mais, je vais penser à toi
et à nos souvenirs d'été.

Michel Daigle

Affaires municipales - Séance du 5 mai 2025 (p. 3/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

lité de partager ces coûts avec d'autres Municipalités afin d'en assurer une répartition équitable et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

Le regroupement des municipalités intéressées de la MRC de Montmagny, de la MRC de L'Islet et de la MRC de Bellechasse permettrait d'envisager une réduction des coûts liés aux services animaliers.

La collaboration intermunicipale permettrait également un partage d'expertise, une meilleure coordination des interventions et une uniformisation des pratiques sur l'ensemble des territoires.

La mutualisation des services permettrait une amélioration de la couverture, de la rapidité d'intervention et de la qualité des services offerts aux citoyens.

Un nouveau programme d'aide financière du Fonds régions et ruralité (FFR) vient d'être annoncé par le Gouvernement provincial et pourrait permettre aux Municipalités de soutenir un projet de coopération municipal et de favoriser le dynamisme local.

LA MUNICIPALITÉ avisera la Ville de Montmagny de son intérêt à participer à une première étape visant l'évaluation des coûts liés à la mise en place éventuelle d'un service animalier partagé, dans le but d'en analyser la faisabilité et les modalités de répartition financière entre les municipalités participantes.

HYGIÈNE DU MILIEU

Programme de gestion des actifs - PGA-Eau | Engagement municipal

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme.

La gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état

d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens.

Le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu.

La Municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et elle comprend chaque partie constituant le PGA.

La Démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs.

Le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive.

La mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales.

LA MUNICIPALITÉ s'engage à -élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux.

-transmettre au Ministère, au plus tard le 31 décembre 2026, le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier.

LE CONSEIL approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Dérogation mineure - 167A, Rang Sainte-Marie | CCU

En vertu de l'article 5.27.1 du Règlement de zonage 194-1990, la construction d'un bâtiment accessoire ci-après appelé « Garage », en cours avant n'est pas autorisé.

La demande de dérogation mineure vise la propriété sise au 167A, Rang

Sainte-Marie.

La façade du nouveau bâtiment accessoire dépassant celle du bâtiment principal ne nuit pas à la visibilité.

La nouvelle construction respecte la marge de recul avant de huit (8) mètres.

La propriété concernée se situe hors du périmètre urbain et est accessible par un chemin privé appartenant aux mêmes propriétaires.

LE CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure relativement à l'implantation du bâtiment accessoire sur la propriété sise au 167A, Rang Sainte-Marie, à condition que la marge de recul avant soit de huit (8) mètres.

Demande de création de cinq (5) lots - Dossier 34260-2 | CCU

En vertu de l'article 3.9.1 du Règlement 348-2021 modifiant les règlements de zonage, de construction et de lotissement, toute création de lotissement de cinq (5) lots et plus, avec ou sans création de rue privée, doit faire l'objet d'une demande de permis.

La demande de permis de lotissement effectuée par le demandeur, M. Normand Corriveau et Mme Danielle Guillemette, consiste à autoriser une opération cadastrale visant à subdiviser le lot numéro 6 588 355 en cinq (5) nouveaux lots (6 678 908 à 6 678 910 et 6 679 588).

Le plan cadastral parcellaire émis par l'arpenteur-géomètre, M. Gabriel Langlais, relativement au lot 6 588 355 est conforme à l'article 19 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1).

L'opération cadastrale ne contrevient pas au Règlement 348- 2021 modifiant les règlements de zonage, de construction et de lotissement.

La demande de permis de lotissement ne cause aucun préjudice. Le propriétaire souhaite subdiviser pour vendre et rentabiliser son terrain.

**SOUPER MÈCHOUI PORC ET
POULET**

**Animation musicale Duo
Tandem (Francine et Mario)**

Soirée Western

**13
SEPT**

**SOUPER 17H
SOIRÉE 20H**

30\$ ADULTE SOUPER & SOIRÉE

12\$ SOIRÉE SEULEMENT

18\$ 6 À 12 ANS

5 ANS ET MOINS GRATUIT

**Tous les
profits
iront à la
fabrique**

**Vous êtes invités
à vous costumer**

213 RUE DE LA SALLE, SAINT-FABIEN-DE-PANET

Made with PosterMyWall.com

Affaires municipales - Séance du 5 mai 2025 (p. 4/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

LE CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de permis de lotissement effectuée par le demandeur, M. Normand Corrievau et Mme Danielle Guillemette, qui consiste à autoriser une opération cadastrale visant à subdiviser le lot numéro 6 588 355 en cinq (5) nouveaux lots (6 678 907 à 6 678 910 et 6 679 588).

Abolition du programme RénoRégion

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence.

Ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique.

Il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation.

Cette demande est restée sans réponse et les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans

quelques villes du Québec, promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions.

Bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques.

La subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre.

La FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec.

La SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025.

L'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

LE CONSEIL municipal de Saint-Fabien-de-Panet propose de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

-de relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme.

-de rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

Centre d'Entraide Familial de la MRC de Montmagny | Adhésion

LE CONSEIL adhère au Centre d'Entraide Familial de la MRC de Montmagny pour un montant de 100 \$.

Piscine municipale | Tarification

LE CONSEIL maintient la tarification appliquée en 2024.

Journalier : Adulte ⁽¹³⁺⁾ 2\$ - Enfant ⁽¹²⁻⁾ 1,50\$
Abonnement : Adulte 50\$ - Enfant 45\$
Abonnement 2 adultes + 2 enfants : 70\$
Abonnement 2 adultes + 3 enfants : 75\$
Abonnement 2 adultes + 4 enfants⁽⁴⁾ : 80\$

Piscine municipale - Été 2025 | Embauche sauveteur et assistant sauveteur

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet exploitera sa piscine municipale durant la saison estivale 2025.

Des sauveteurs et assistants sauveteurs qualifiés sont requis pour assurer la sécurité des usagers selon les normes de la Société de sauvetage du Québec.

La personne nommée ci-dessous possède les certifications requises, soit le brevet Sauveteur national et est âgé de 16 ans et plus, en vertu des exigences des normes de la Société de sauvetage du Québec.

LA MUNICIPALITÉ procède à l'embauche d'un sauveteur par le biais de l'Agence des sauveteurs du Québec, ainsi que de Mme Anaïs Fillion, à titre d'assistante-sauveteur, pour la piscine municipale visant la période du 21 juin au 17 août 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer tout document requis pour officialiser l'embauche.



PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



Affaires municipales - Séance du 5 mai 2025 (p. 5/5)

Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Appui à une demande régionale de la culture en Chaudière-Appalaches

Seules deux régions du Québec, soit la Chaudière-Appalaches et le Nord-du-Québec, n'ont pas leur propre conseil régional de la culture.

À l'heure actuelle, la Chaudière-Appalaches est jumelée à la région de la Capitale-Nationale. Toutefois, il est de plus en plus évident que les défis et les besoins de la région Chaudière-Appalaches en matière de développement culturel imposent des actions et des services spécifiques, qui correspondent à notre réalité propre. Nos dix territoires sont vastes et couvrent 136 municipalités en milieu rural, urbain et périurbain, qui ont chacune leurs particularités et leurs aspirations.

Les conseils régionaux de la culture ont justement comme rôle de soutenir le milieu culturel dans chaque région du Québec. Ces organismes autonomes (OBNL) sont financés au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications à titre d'organismes de regroupement de portée régionale.

Concrètement, ils doivent remplir les rôles suivants :

CONSEILLER : agir à titre d'expert-conseil auprès des milieux culturels et des communications ou de partenaires et d'instances publiques.

COMMUNIQUER : exercer une veille stratégique et agir comme relayer d'information auprès des acteurs culturels et des communications de leur territoire ou de leur secteur en plus de contribuer à la promotion du milieu.

REGROUPER : faciliter et soutenir la concertation et le rassemblement des milieux culturels et des communications et favoriser la relation de ces derniers avec les partenaires du secteur ou sur le territoire.

FORMER : assurer le développement des compétences et la formation continue des artistes, des travailleuses et travailleurs culturels et des communications de leur secteur ou sur leur territoire.

DÉVELOPPER : mener et soutenir, en partenariat, des projets de développement structurants au regard des priorités et des enjeux nationaux ou régionaux.

REPRÉSENTER : agir à titre de représentant et de porte-parole de leurs membres, notamment dans le contexte de consultations publiques ou ciblées.

Se doter d'un conseil régional de la culture qui est propre à la région Chaudière-Appalaches, c'est se donner les moyens de soutenir et d'accompagner les artistes et les organismes de notre région, de cibler nos véritables besoins et de trouver ensemble des solutions adaptées à nos réalités régionales pour développer nos milieux artistiques, culturels et patrimoniaux.

LE CONSEIL adopte

-que le préambule de la présente résolution en fasse partie comme si ici au long il était reproduit.

-d'appuyer la demande de création d'un conseil régional de la culture en Chaudière-Appalaches.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question a été posée sur la signification d'une élection par cooptation.

Une citoyenne a demandé si la Municipalité pouvait octroyer un conteneur pour récupérer l'eau pluviale.



Amir H. Maani

Docteur en pharmacie, Ph.D.

PHARMACIEN

192, Route 283,
Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0

T 418 249-2391

F 418 249-2390

proxim.stfabien@gmail.com

affilié à **Proxim**

SERVICES OFFERTS

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET**

**AVIS PUBLIC – TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
CONCERNANT LE RÈGLEMENT N° 223-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT N° 223**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que lors de la séance du conseil tenue le 2 septembre 2025, le *projet de règlement n° 223-2025 modifiant le Règlement de lotissement n° 223* a été adopté.

Ledit projet de règlement vise à prescrire, à l'égard de l'ensemble du territoire de la Municipalité, toute condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale conformément aux dispositions prévues à la Section II.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)*. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Conformément à l'article 125 de la L.A.U., une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 septembre à 18h00 à la salle du conseil sise au 195, rue Bilodeau.

Lors de cette assemblée, toute personne présente pourra faire des représentations verbales ou déposer des documents. Ces derniers seront traités comme s'ils étaient déposés lors d'une séance du conseil.

Copie dudit règlement est disponible à toutes personnes intéressées qui peuvent en prendre connaissance à l'hôtel de ville sis au 195, rue Bilodeau, aux jours et heures d'ouverture du bureau ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <https://www.saintfabiendepanet.com/la-ville/administration-municipale/reglements-municipaux/>.

DONNÉ À SAINT-FABIEN-DE-PANET, le 3^e jour de septembre 2025.

Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 3^e jour de septembre 2025 entre 07 h 00 et 14 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3^e jour de septembre 2025.

Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière

Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Terrain de jeux été 2025

Un immense merci à nos formidables animateurs et à nos précieux commanditaires! 🧡

La saison de notre terrain de jeux a été un véritable succès grâce à l'énergie, la créativité et le dévouement de nos animateurs. Vous avez su créer des souvenirs inoubliables pour les enfants et leur offrir un été rempli de rires, de découvertes et d'amitié. 😊🎨⚽

Petit : Luciole, Jujube, Nala

Moyen : Dingo, Clochette

Grand : Bambi, Moana, Winnie

Un grand merci également à nos commanditaires, sans qui plusieurs de nos activités et projets n'auraient pas été possibles. Votre générosité et votre soutien démontrent à quel point notre communauté est forte et soudée. 🧡

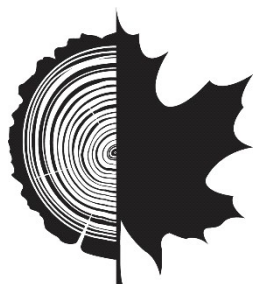
- . Épicerie Doyon et frère
- . Épicerie Jr
- . Marché Sainte-Lucie

Grâce à vous tous, petits et grands repartent avec la tête pleine de beaux souvenirs. On se donne rendez-vous l'an prochain! 🔄



Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Sortie au théâtre Beaumont St-Michel, le 10 juillet 2025,
Où l'on déguste de la moutarde forte sous une pluie battante



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

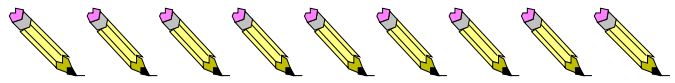
Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée

Informations pour les voyages



Noël en automne au lac William, les 26, 27 et 28 octobre

Jour 1 : L'heure du départ : 13.45 heures EN FACE DE L'ARÉNA.

Arrivée au Manoir vers 15.30-16 hres, accueil dans l'autocar et distribution des chambres, manutention des bagages par le personnel, rallye intérieur pour découvrir le Manoir, activité libre. À 17.15 hres, entrée dans la salle Bernier pour explication du séjour, être habillé pour la soirée du jour de l'An, souper gastronomique du jour de l'An avec un verre de vin servi.

À 20 hres, soirée thématique du jour de l'An avec danse. À 22.30 hres, fin de la soirée on fait le décompte avec un verre de mousseux pour la nouvelle année, collation biscuits et café. Vous devez écrire une lettre au Père Noël (car paraît-il qu'il existe).

Jour 2 :

8 hres, déjeuner dans la salle à manger, portez un accessoire de Noël pour l'avant-midi.

À 9 hres, course des rennes du Père Noël, jeux d'équipe /salle Alexandra. À 11.30 hres, diner dans la salle à manger, style/ buffet. À 14 hres le Banquier/ salle Bernier avec des prix en argent.

À 16 hres, activité libre (piscine, spa, marche...) À 18 hres, souper de Noël avec un verre de vin servi. À 20 hres, soirée thématique de Noël, Père Noël fait son spectacle. À 22 hres, collation (biscuits, café disponible à la réception).

Jour 3 :

8 hres, déjeuner en salle à manger, 9.15 hres préparation des valises et libération des chambres, à 9.30 hres Historique du Manoir, à 10 hres La poule aux œufs d'or/salle Bernier, à 12 hres, diner style buffet en salle à manger. À 13.30 hres, départ du Manoir.

Quel beau séjour, n'est-ce pas! Tout cela pour 600 \$ hébergement, repas, activité, autobus Excellence taxes et pourboires compris, sauf pour le pourboire de la chambre.

Vous devrez payer au début septembre; contactez-moi pour la meilleure procédure à prendre.

À bientôt!

Claudette Lapointe au #418-249-2211

JESSY BÉLANGER
Courtier immobilier résidentiel
581-990-6657
jessy@immobelanger.ca
AGENCE IMMOBILIÈRE
Bureau: 418-724-4116
L'ISLET - MONTMAGNY - BELLECHASSE





**AMOINDRIR LA CHARGE FISCALE, CONTRÔLER LES DÉPENSES ET PLANIFIER LES
INVESTISSEMENTS À LONG TERME : SAINT-FABIEN-DE-PANET DIVERSIFIE SES
SOURCES DE FINANCEMENT EN PRÉVISION DU BUDGET 2026**

Saint-Fabien-de-Panet, le 25 août 2025 - En vue de l'adoption prochaine du budget de l'année 2026 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) des années 2026, 2027 et 2028, le Conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet a débuté un processus d'adoption de différents règlements en matière de finances et de trésorerie. Soucieux d'amoindrir la charge fiscale des contribuables, de mieux contrôler les dépenses et de planifier plus efficacement les investissements à long terme, le Conseil se dotera de différents leviers de financement déjà largement utilisés par de nombreuses municipalités du Québec. Ce processus, entamé à la séance ordinaire du 4 août dernier, se poursuivra au cours des prochaines semaines.

C'est dans le cadre d'un mandat d'analyse des finances confié à une consultante que l'identification de différents leviers et modes de financement des services et des projets d'investissements a pu être réalisée et priorisée. « Nous avons à cœur de maintenir un niveau de taxation raisonnable, précise d'entrée de jeu la mairesse Gladys Mercier, en contexte où des investissements plus importants seront requis dans les prochaines années pour maintenir une prestation de services de qualité et conforme aux exigences applicables. Il nous apparaissait donc nécessaire et responsable de diversifier nos sources de revenus et de financement, et ce, à temps pour le prochain exercice budgétaire. »

La séance du 4 août dernier a permis aux élus de débiter le processus d'adoption de cinq règlements conçus à cette fin, soit : un règlement d'emprunt de 500 000 \$ permettant de financer sur 10 ans le coût de différents travaux de voirie; un règlement constituant un fonds de roulement à partir duquel il sera possible d'étaler, sur plusieurs années, le remboursement des coûts de projets et d'acquisitions admissibles; deux règlements constituant des réserves financières pour y accumuler des fonds pour le maintien des infrastructures d'aqueduc et d'égouts et, enfin, un règlement visant la création d'un fonds spécifique aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels dont les sommes proviendront exclusivement d'opérations cadastrales (projets de développement domiciliaire). De ces règlements, deux seront soumis à l'approbation des personnes concernées.

« Le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoient les étapes à franchir par le Conseil avant l'entrée en vigueur de ces règlements, rappelle la directrice générale et greffière-trésorière Fadia Bayrakdar. Des avis publics, de même que la tenue d'une assemblée publique et d'un registre permettront aux citoyennes et citoyens de suivre les démarches entreprises par le Conseil et de s'exprimer, en tout respect des dispositions légales. Toutes les informations utiles seront diffusées prochainement sur notre site Internet, de même que sur le babillard situé à l'hôtel de ville et au bureau de poste »

PROCHAINES ÉTAPES

Le Conseil planifie d'adopter les différents projets de règlements à sa séance régulière du 2 septembre prochain. Le règlement d'emprunt de 500 000 \$ et ceux constituant un fonds de roulement et un fonds pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels entreront en vigueur à la finalisation des procédures légales, soit l'approbation de la ministre des Affaires municipales et/ou la publication des avis publics requis. Notons qu'une assemblée publique concernant spécifiquement le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels sera tenue à l'hôtel de ville le 4 septembre à 18h et à laquelle toute personne intéressée pourra assister.

En ce qui concerne les règlements constituant des réserves financières pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts, ceux-ci seront soumis aux bénéficiaires qui pourront, dans le cadre d'un registre tenu à l'hôtel de ville le 8 septembre, de 9 h à 19 h, s'opposer à leur entrée en vigueur. Précisons que ces réserves auront pour principal avantage de taxer les utilisateurs de ces réseaux afin de cumuler une somme d'argent couvrant les dépenses de maintien de ces infrastructures vieillissantes et coûteuses (principe d'utilisateur-payeur).

« La trésorerie municipale est complexe et nous comprenons que les citoyennes et citoyens puissent avoir des questions quant à l'impact réel de ces règlements sur leurs prochains comptes de taxes, poursuit madame Mercier. C'est pourquoi nous les invitons à se tenir informé.e.s de nos différentes démarches en consultant notre site web et en assistant à nos séances de conseil et à toute autre séance organisée conformément à la *Loi*. Enfin, il est toujours possible de nous contacter par téléphone et par courriel, au besoin », conclut-elle.

- 30 -

Source et information

Fadia Bayrakdar
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
418-249-4471, poste 1
munpanet@saintfabiendepanet.com



*Une bonne action,
un impact immense*

**Devenez
bénévole!**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

1 833 830-7500 • benevolatensante.ca

LE CHSLD DE ST-FABIEN-DE-PANET EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Diverses options de bénévolat s'offrent à vous selon vos intérêts et vos disponibilités

VISITES D'AMITIÉ

Venez passer un moment de qualité avec un ou plusieurs résidents ciblés par la responsable des loisirs. Des suggestions de sujets à aborder ou d'activités à réaliser vous seront proposés

RÉALISATION D'ACTIVITÉS

Réalisez seul ou accompagné de la responsable des loisirs plusieurs activités peuvent vous être proposés si désiré

SOUTIEN EN LOISIRS

Aidez la responsable de loisirs dans la réalisation d'activités de groupe, décoration du milieu, etc

TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES

Et si vous faisiez une différence, quelques heures à la fois? Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches est à la recherche de nouveaux bénévoles prêts à offrir un peu de leur temps pour aider dans le milieu de la santé.

Les bénévoles jouent un rôle clé dans nos installations. Ils contribuent à humaniser les soins et apportent chaleur et réconfort aux résidents de nos CHSLD, centres de jour, fondations et autres milieux.

Les tâches proposées sont simples, mais profondément humaines : discuter avec un résident, faire la lecture, chanter, accompagner lors d'activités de loisirs ou simplement offrir une présence bienveillante.

Rejoignez-nous! Devenez bénévole au CISSS de Chaudière-Appalaches et découvrez un sentiment de satisfaction unique en aidant ceux qui en ont besoin. Un geste qui change des vies... et la vôtre! Pour en savoir plus : benevolatensante.ca

Pour plus d'informations :
Laurence Bélanger, TES responsable des loisirs
Tél. : 418 249-4051 #27325
laurencebelanger898@gmail.com

Bonne rentrée à toutes et tous.

Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Conférence L'AQDR, qui sommes-nous? suite au dîner LA POPOTE du jeudi 12 juin 2025

Attention! Le sujet de l'éducation numérique et de la protection numérique sera à nouveau au programme après le dîner LA POPOTE du jeudi 18 septembre 2025! Soyez-y!



Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Le Chœur de l'ABC a été actif tout l'été en offrant des concerts au CHSLD de Saint-Fabien le 13 juin, à l'Ôtel du Lac le 15 juin et au Festival sportif de Sainte-Lucie le 27 juillet.

Cela vous tente de chanter avec nous? Darlène Corriveau 418-356-3737, poste 114.



INFORMER & SENSIBILISER

Conférences *gratuites*



50+
ANS



AQDR

Montmagny-L'Islet

Série de conférences offertes dans différentes municipalités de la région. Venez échanger et vous outiller sur ces sujets.

Protection de votre vie privée numérique (AQDR)

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Après le dîner Les amis de Panet | 13h30 | Salle municipale, Saint-Fabien

Mener une vie sociale active (CAB-ML)

MARDI 23 SEPTEMBRE

Déjeuner-conférence | 9h00 | Restaurant Chez Réjean, Saint-Pamphile

Atelier Bougeons contre l'âgisme (AQDR)

JEUDI 9 OCTOBRE

Après le dîner Les amis de Panet | 13h30 | Salle municipale, Saint-Fabien

Activités organisées par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Montmagny-L'Islet (AQDR), un organisme qui agit pour le mieux-être des 50 ans et plus.

BIENVENUE À TOUS



Appelez-nous
418 291-4642



Écrivez-nous par courriel
info@aqdrmontmagny.org



Suivez-nous sur Facebook
[Aqdr Montmagny-L'Islet](#)

Vie d'Église



PAUSE-RESSOURCE 2025-2026 BIENVENUE À TOUS

Lac Frontière – de 9h30 à la fin de la messe de 11h00
1^{ère} rencontre : dimanche le 5 octobre



Ce temps de ressourcement s'adresse à tous,
jeunes, parents, *papies, mamies*, « *monocles* », « *matantes* », cousins, cousines,
tout le monde.

On cherche à y rencontrer Jésus dans des mots simples. La messe fait partie de la démarche
car Jésus s'y fait réellement présent sous les apparences du pain et du vin.

Je nous rappelle que nos PAUSE-RESSOURCE sont le chemin de formation à la vie chrétienne qui a été retenu pour nos quatre paroisses du secteur sud, soit Lac Frontière, St-Fabien, St-Just et Ste-Lucie. Elles s'adressent, comme il est indiqué dans l'invitation à tous, jeunes, parents, *papies, mamies*, « *monocles* », « *matantes* », cousins, cousines, alouette!

On essaie de mieux connaître Jésus à travers différents épisodes de sa vie, avec de petites vidéos, des histoires que l'on raconte, des jeux et dessins pour les plus jeunes et des échanges plus sérieux avec les autres.

Il ne s'agit pas d'accumuler des connaissances mais de créer un lieu de rencontre avec Jésus, lieu d'autant plus intéressant et désirable que l'on apprend à mieux LE connaître.

La messe avec laquelle se conclut la PAUSE-RESSOURCE permet aux plus jeunes, qui sont moins familiers avec le rituel, et aux plus âgés qui en ont parfois trop pris l'habitude, de découvrir ou de redécouvrir la richesse de ce moment privilégié, signe très concret de la présence de Jésus dans notre monde, au cœur de nos vies.

La communion n'a de sens que s'il y a Eucharistie, que s'il y a messe. Mais cette « *pôvre* » messe a été bien malmenée à cause de son caractère obligatoire et aussi de son rituel très codifié qu'on ne comprenait pas toujours! Nous essayons de la redécouvrir ensemble dans sa grandeur et son mystère. Peut-être retrouverons-nous la vitalité des premières communautés chrétiennes, que l'on reconnaissait à l'amour qu'ils avaient les uns pour les autres, à l'amour qui débordait leur communauté pour rejoindre tous ceux qui en avaient besoin quelle que soit leur foi.

Les premiers chrétiens se retrouvaient autour de l'Eucharistie non pour vivre un rituel obligatoire et ennuyeux mais pour célébrer la vie en Jésus qui est à la source de l'amour qui les unissait.

**MERCI AUX BÉNÉVOLES
PRÉSENTS ET FUTURS
QUI PRENNENT SOIN DE LA FORMATION CHRÉTIENNE DANS NOS COMMUNAUTÉS**



CIRCUITS ET HORAIRES

Du transport pour tous

➤ **3 départs le matin :**

- 6 h de Sainte-Lucie, arrivée à Montmagny à 7 h
- 6 h 15 de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 7 h 45
- 9 h de Saint-Just, arrêts dans différentes municipalités, arrivée à Montmagny à 10 h 15

➤ **3 retours de Montmagny vers le sud :** 14 h, 16 h et 16 h 30

➤ **Transport entre les municipalités du sud :** mardi, mercredi et jeudi

➤ **Transport la fin de semaine de Saint-Just vers Montmagny**

Une fois par mois, sur demande de plus de 4 personnes

➤ **Transport de groupe** (prix sur demande)

TARIFS

7 À 59 ANS 6 \$ aller / 6 \$ retour

60 ANS ET PLUS ET ÉTUDIANTS 5 \$ aller / 5 \$ retour

10 BILLETS

7 à 59 ans : 50 \$

60 ans et plus et étudiant : 45 \$

PASSE MENSUELLE

7 à 59 ans : 130 \$

60 ans et plus et étudiant : 90 \$



TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Réservation avant 15 h la veille du transport
du lundi au jeudi et avant 11 h le vendredi pour les
transports de la fin de semaine et du lundi suivant

418 248-0445 • repartition@tcamontmagny.ca



REMORQUAGE GILLES & MARC NICOLAS Tél.: 249-8911



Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

**Service de
REMORQUAGE
24hres**

**Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande**

ACHAT FERRAILLE
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

*Recyclage
Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615



Réflexion...

(Jésus dit :) Tout ce que vous demandez en priant, croyez que vous le recevez, et cela vous sera accordé.

Marc 11. 24

LA PRIÈRE D'UNE PETITE FILLE

Au 19^e siècle, George Muller ouvrit plusieurs orphelinats à Bristol, en Angleterre, en comptant uniquement sur Dieu pour faire face aux besoins matériels. Une fillette, sachant que Dieu répondait aux prières de ce croyant, lui dit un jour : – J'aimerais que Dieu réponde à mes prières comme il le fait pour les vôtres.

– Il le fera, bien sûr, répond Georges Muller. Abigaïl, que voudrais-tu demander à Dieu ?

– De la laine.

– Alors, répète ce que je dis : S'il te plaît, Dieu, envoie de la laine à Abigaïl.

Sa prière terminée, la fillette courut dans le jardin pour jouer, certaine que la laine arriverait. Au bout de quelques minutes, elle retourna en courant : – J'ai oublié de dire à Dieu quelle couleur je voulais.

– C'est bien, mon enfant, sois toujours bien précise, raconte à Dieu maintenant ce que tu voudrais avoir.

– S'il te plaît, Dieu, envoie de la laine multicolore !

Le lendemain matin, un colis arriva pour Abigaïl, plein de laine de toutes les couleurs. Sa monitrice du cours biblique s'était souvenue que son anniversaire approchait.

À vous, qui lisez ces lignes : Cette petite histoire ancienne mais véridique montre que Dieu répond à la foi simple. Dieu n'a pas promis qu'il nous donnerait tout ce dont nous avons envie, mais il écoute toutes les prières. Et même s'il ne répond pas toujours immédiatement, ni exactement comme nous le voudrions, il peut se servir de n'importe quelle situation pour se révéler à ceux qui le cherchent avec une foi simple.



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

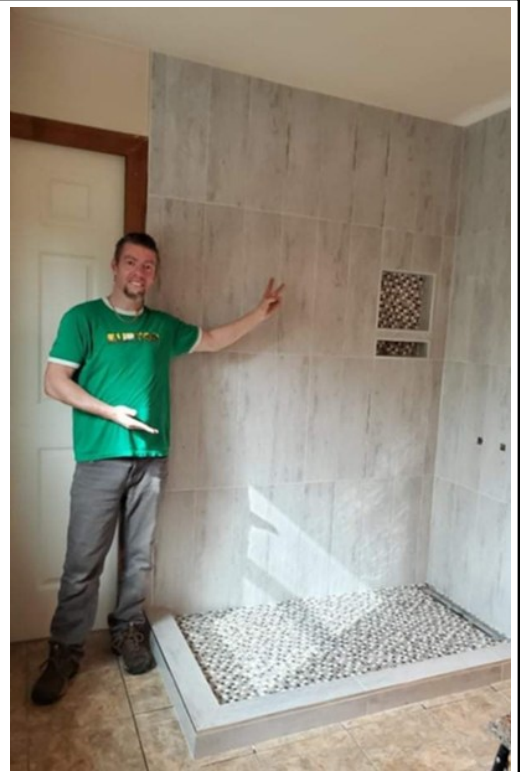
Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.



Services offerts par Dave et Julie :

- Carreleur professionnel et petites rénovations (RBQ 5721-6400-01)
- Lave-auto
- Jardinage (pelouse, entretien, mauvaises herbes)
- Coupe de bois
- Déneigement sur demande
- Gardiennage d'animaux
- Ménage
- Petites livraisons
- Entraînement de boxe

Pour nous contacter :
Dave et Julie à Saint-Fabien-de-Panet
581—995—5707



Affaires municipales - Séance extraordinaire du 15 mai 2025 (p. 1/1)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance extraordinaire du 15 mai 2025

Mandat FQM | Personnel technique (PGA-EAU)

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a mis en place le Programme de gestion des actifs pour les infrastructures d'eau (PGA-EAU), destiné à soutenir les municipalités dans la planification de leurs infrastructures d'eau potable.

La Municipalité souhaite bénéficier de ce programme pour améliorer la gestion de ses actifs en infrastructures d'eau.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre des services professionnels pour accompagner les municipalités dans la mise en œuvre du PGA-EAU, notamment en fournissant du personnel technique qualifié

La municipalité de Saint-Fabien-de-Panet mandate la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour fournir le personnel technique requis dans le cadre du Programme de gestion des actifs pour les infrastructures d'eau (PGA-EAU).

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Fadia Bayrakdar, et la mairesse, Mme Gladys Mercier, sont autorisées à signer toute entente nécessaire avec la FQM, afin de concrétiser ce mandat.

Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs auprès de l'institution bancaire et changements des signataires aux comptes

Mme Gladys Mercier a été élue mairesse de la Municipalité de Saint-Fabien-De-Panet à compter du 5 mai 2025.

Il y a lieu d'autoriser les signataires des chèques ou tout autre transaction devant être effectuée à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny pour les folios 140057, 142796, ainsi que pour le compte Visa Desjardins terminant par 4004.

LE CONSEIL municipal autorise Mme la Mairesse, Gladys Mercier, en tant que nouvelle signataire des chèques appartenant à la corporation de Saint-Fabien-De-Panet pour les folios 140057, 142796, ainsi que pour le compte Visa Desjardins terminant par 4004.

Mme Gladys Mercier est la représentante autorisée à représenter, administrer et signer, au nom de la Municipalité, tous les documents en lien avec l'institution bancaire de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, soit la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny et la carte Visa Desjardins terminant par 4004.

Mme Gladys Mercier peut exercer tous les pouvoirs relatifs à la gestion des comptes de la municipalité notamment au moyen des services offerts par Accès D Affaires à titre d'administrateur principal.

Mme Gladys Mercier peut effectuer des opérations de transfert de fonds, d'ordre de paiement, billets d'ordre ainsi que toute lettre de change ou recevoir toute somme d'argent et en donner quittance.

Mme Gladys Mercier peut concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet.

Mme Gladys Mercier peut consentir et signer tout contrat nécessaire à l'opération des comptes de la municipalité et détenir une carte d'accès pour dépôt seulement pour le compte de la Municipalité de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet pour le folio 140057.

Mme Gladys Mercier peut consentir et signer tout contrat nécessaire à l'opération du compte de crédit et détenir la carte de crédit Visa Desjardins afin d'effectuer le paiement de certains achats comme l'essence des véhicules appartenant à la municipalité, l'achat d'outils, les demandes de formulaire ou d'abonnement via Internet.

**ARTISAN
REMBOURREUR**

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Mario Fournier
514-947-6102

Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 juin 2025 (p. 1/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire du 2 juin 2025

- Avis de vacance au poste de conseiller(ère) # 4

Le poste de conseiller(ère) # 4 de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est devenu vacant, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

Cette vacance survient à moins de douze (12) mois de la date fixée pour la prochaine élection générale municipale, soit le 2 novembre 2025.

L'article 339 de la LERM, stipule qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une élection partielle pour pourvoir un poste devenu vacant dans les douze (12) mois précédant la date de l'élection générale.

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet prenne acte de la vacance du poste de conseiller(ère) # 4; et qu'il n'y aura pas d'élection partielle pour combler ce poste, conformément aux dispositions légales en vigueur.

- Dépôt des projets de règlement 337-2025 sur la constitution du Service incendie et 378-2025 sur la prévention des incendies, abrogeant le règlement 293-2006

Le règlement initial en vigueur concernant le Service incendie de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet comprenait à la fois les dispositions relatives à la constitution du service incendie et celles portant sur la prévention des incendies.

Une révision complète de la partie prévention du règlement a été réalisée par le Service de sécurité incendie de la Ville de Montmagny, dans le but d'actualiser les dispositions et de les adapter aux réalités opérationnelles et aux exigences légales en vigueur.

Il a été jugé opportun, à la suite de cette révision, de scinder les deux volets, soit constitution et prévention, en deux règlements distincts

afin de mieux encadrer chacun des aspects de manière claire et autonome.

Le conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet procède à la scission du règlement sur le service incendie en deux projets de règlements distincts, soit : un règlement sur la constitution et l'organisation du service incendie (337-2025) et un règlement sur la prévention des incendies (338-2025), tel que révisé par le Service de sécurité incendie de la Ville de Montmagny.

Les projets de règlements seront préparés et déposés pour étude et adoption lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

- Dépôt du projet de règlement 379-2025 sur la régie interne des séances du conseil municipal, abrogeant le règlement 368-2024 régissant le déroulement des séances

L'article 491 du Code municipal du Québec permet au conseil municipal d'adopter des règlements concernant la conduite durant les débats du conseil, ainsi que pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances.

Le règlement 368-2024, actuellement en vigueur, devait être mis à jour afin d'apporter des précisions, de corriger certaines désignations en matière légale.

Des ajouts ont été apportés au règlement afin de tenir compte de certaines situations pouvant évoluer ou changer dans le temps.

Le projet de règlement N° 379-2025 sur la régie interne des séances du conseil municipal abrogeant le règlement 368-2024 régissant le déroulement des séances est adopté.

- Dépôt du projet d'une politique sur les frais de remboursement des élus municipaux

La Municipalité souhaite établir un cadre clair, équitable et conforme

aux lois applicables concernant le remboursement des dépenses engagées par les élus municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.

La mise en place d'une politique sur les frais de remboursement vise également à assurer le respect des principes énoncés dans le Code de déontologie des élus municipaux, notamment en matière de prudence, d'intégrité et de saine gestion des fonds publics.

Le conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet procède donc au dépôt du projet de politique sur les frais de remboursement des élus municipaux; le projet sera transmis à chacun des membres du conseil pour étude.

Il sera inscrit à l'ordre du jour d'une séance ultérieure pour son adoption, après discussion et, s'il y a lieu, modifications.

- Dépôt du projet de règlement 380-2025 sur les permis et certificats, abrogeant le règlement 375-2025, abrogeant les règlements 224 et 365-2024

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a adopté le règlement 375-2025 sur les permis et certificats, abrogeant les règlements 224 et 365-2024.

Le projet de règlement prévoit l'ajout d'une clause de déclaration obligatoire de tous travaux, afin de renforcer le suivi des interventions effectuées sur les propriétés du territoire et d'assurer une application uniforme de la réglementation du présent règlement.

Cette clause vise à permettre à la Municipalité de mieux encadrer les travaux réalisés sans permis, d'intervenir en amont lorsque requis et de favoriser une meilleure transparence de la part des citoyens.

Le projet de règlement 380-2025 sur les permis et certificats abrogeant le règlement 375-2025, in-

Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 juin 2025 (p. 2/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

cluant l'ajout d'une clause sur la déclaration obligatoire de travaux est adopté.

- Adoption des dépenses du mois de juin 2025

LE CONSEIL adopte la liste des dépenses qui lui a été remise le 30 mai 2025, pour un montant de 123 288,58 \$.

- Dépôt du rapport financier pour l'exercice 2024

Lors de la séance du conseil du 2 juin 2025, la trésorière, Mme Fadia Bayrakdar, a procédé au dépôt du rapport de la firme indépendante Raymond Chabot Grant Thornton sur les états financiers de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

- Budget 2025 - Modification pour un poste budgétaire relativement à un transfert de droit

Le revenu du partage de la croissances de la TVQ a été inscrit au compte 01-381-91-000 « Autres transferts conditionnels ». Ce revenu n'est pas un transfert conditionnel, mais un transfert de droit.

L'inscription adéquate est d'affecter la somme de 111 297 \$ au compte 01-371-50-000 « Partage de croissances d'un point de la TVQ ».

La modification du budget 2025 est autorisée.

- Libération de la retenue relative aux travaux de déneigement pour la période 2024-2025

Des travaux de déneigement ont été exécutés par la compagnie de 9312-2844 Québec inc. conformément au contrat établi avec la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, et ce, pour la période 2024-2025.

Une retenue de 5 % (17 101.60\$ taxes incluses) a été appliquée au montant total du contrat, conformément aux conditions contractuelles.

Des bris ont été constatés à la suite de l'exécution des travaux, le coût des réparations liées à ces bris

s'élève à 8 231.34 \$ taxes incluses.

Le montant de la retenue de 5 % (17 101.60 \$ taxes incluses) dûe à la compagnie 9312-2844 Québec inc. est libéré en soustrayant le montant équivalant aux coûts des réparations, soit 8 231.34 \$ taxes incluses.

Ce montant est retenu à titre de compensation pour lesdits bris.

La somme finale versée à la compagnie 9312-2844 Québec inc. s'élève à 8 870.26 taxes incluses.

- Adoption de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

Toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité.

La Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a adopté une telle politique le 7 octobre 2024 (résolution no 24-10-214) et une mise à jour doit être effectuée.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail.

Il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet abroge la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique adoptée le 7 octobre 2024 (résolution no 24-10-

214) et la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens.

- Mandat professionnel—Analyse financière

La Municipalité Saint-Fabien-de-Panet souhaite procéder à une analyse financière en lien avec la refonte des règlements d'emprunt, dans le cadre de la planification budgétaire de l'année 2026.

La firme STAT Gestion municipale possède l'expertise requise pour accompagner la Municipalité dans cette analyse financière. Ladite firme a soumis une offre de services au montant de 4 250 \$ avant taxes.

Le mandat professionnel est octroyé à la firme STAT Gestion municipale pour procéder à une analyse financière en lien avec la refonte des règlements d'emprunt, dans le cadre de la planification budgétaire de l'année 2026, pour la somme de 4 250 \$ avant taxes.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à signer toute documentation pertinente pour la mise en œuvre de ce mandat.

- Festival des Zombie

Le Festival des Zombies (St-Paul-de-Montminy) est un événement annuel dédié à la prévention du suicide et à la sensibilisation à la santé mentale, qui se tiendra les 15 et 16 août 2025.

L'objectif de cet événement est de favoriser la discussion sur les enjeux liés à la santé mentale et d'amasser des fonds pour soutenir des actions de prévention en région.

Chantal Vachon

Coiffure

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le
Soleil



Technicienne

en pose

d'ongles

(gel,

gel et poudre,

prothèse)

ainsi que pédicure

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE

URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003

isolationjacques.com

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président

normandlessard@globetrotter.net

2875, 28^e Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNEUR
ESSENCE
DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
TÉL.: 249-4191 Fax: 249-4191



GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, propriétaire

Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 juin 2025 (p. 3/3)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Une commandite est accordée au Festival des Zombies dans le cadre de sa 5^e édition, sous forme d'un soutien financier de 50 \$.

- Proposition d'achat—Bâtiment 187 rue Boutin (boulangerie)

Le conseil municipal est informé par la greffière-trésorière qu'une proposition d'achat a été reçue concernant le bâtiment municipal situé au 187, rue Boutin.

Le conseil municipal prend acte de cette proposition et décide de l'inscrire à l'ordre du jour pour étude et délibération ultérieure.

La présente mention sera annexée au procès-verbal de cette séance.

- Regroupement TDL Québec

Le conseil municipal prend acte d'une correspondance reçue du Regroupement TDL Québec invitant la municipalité à participer à la Semaine québécoise du Trouble du Développement du Langage (TDL), qui se tiendra du 20 au 26 octobre 2025. Le conseil étudiera les possibilités de participation à cette initiative dans le cadre de ses communications et de ses infrastructures.

- Résolution d'appui à un projet récréotouristique

Une demande a été reçue de M. Philippe Roy, représentant la compagnie 9518-4438 Québec inc. portant sur le développement d'un projet récréotouristique sur un lot boisé situé sur le rang St-Isidore à Saint-Fabien-de-Panet.

Ce projet prévoit d'accueillir un événement d'envergure réunissant près de 200 personnes du 5 au 7 septembre 2025, ainsi que d'autres événements mensuels entre mai et septembre, avec des retombées économiques significatives pour la région par la fréquentation accrue des commerces locaux.

Ce projet contribuera à faire connaître la région, à attirer une clientèle de la MRC et d'ailleurs dans la province, et à dynamiser la vie communautaire locale.

Les promoteurs ont déposé, de manière indépendante, une demande de financement au Fonds de revitalisation régionale (FRR) – Volet 4.

Un appui de la Municipalité est requis pour le dépôt du projet.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet appuie donc le projet récréotouristique de la compagnie 9518-4438 Québec inc. dans son principe, sans toutefois s'engager financièrement.

- Piscine—Demande de dérogation auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) - Embauche de Mme Maheyva Lachance

La municipalité a reçu une décision favorable de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) en date du 23 mai 2025, autorisant l'engagement d'une personne âgée de 15 ans comme surveillant-sauveteur et d'une personne de 14 ans comme assistant surveillant-sauveteur, sous certaines conditions de sécurité et de formation.

Il y a nécessité d'assurer un encadrement adéquat et la continuité des services aquatiques, même en cas d'absence du personnel habituel.

Il est aussi important de former une relève locale et qualifiée afin de maintenir les activités de la piscine municipale dans les prochaines années.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à embaucher Mme Maheyva Lachance comme assistante-sauveteur à temps partiel (14 heures par semaine), conformément à la décision de la RBQ et aux conditions qui y sont énoncées. Son embauche prévoit la possibilité d'être appelée pour pallier les absences, les maladies du personnel en place ou en période de forte affluence à la piscine.



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet

Nouveautés dans notre collection locale de la Fabiothèque

Voici quelques livres achetés ou reçus cet été, que vous pouvez venir emprunter chaque mercredi entre 18h et 20h. Les bénévoles vont accueillir avec le plus grand plaisir au 199-B rue Bilodeau.

Livres des auteurs Richard Petit, Rafaële Germain, Valérie Dionne, Jean-Pierre Charland, Donatella Rizzati et Brian Elznick



AUX ENTREPRENEURS DE SAINT-FABIEN-DE-PANET



- Tu as une entreprise dynamique?
- Tu veux partager ta passion?
- Fais-toi connaître davantage!
- Écris-nous à info@journal-le-reveil.com

Les entrepreneur-e-s occupent une **place importante** dans notre communauté, et les Panétois-e-s veulent mieux les connaître. Dans le numéro de novembre 2025, nous vous offrons de vous présenter par quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise.

Jusqu'ici, seules trois entreprises ont bénéficié de cette page publi-rédactionnelle gratuite, à savoir la Ferme Flanc Sud en mars, West Céramique en avril et Garage Automec en juin. Au mois d'octobre, ce sera le tour de l'entreprise Prévostech.

Ne laissez pas passer votre chance et contactez-nous à info@journal-le-reveil.com pour organiser votre page publi-rédactionnelle!



Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084

Courriel: fermeflancsud@cisk.ca , Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



Kiosque libre-service ouvert pour la saison 2025::

- * Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.
- * Mai: À la serre, plants de légumes, fleurs et fruitiers pour vos jardins.
- * Juin à novembre: 60 variétés de fruits et de légumes de saison. Fleurs et bouquets sur demande.
- * Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:

- * Croissants, muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.

Affaires municipales - Séance extraordinaire du 10 juin 2025 (p. 1/1)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance extraordinaire du 10 juin 2025

Demande d'autorisation du Club Aventure Quad Québec de circuler en véhicule hors route sur le rang St-Armand et le chemin des limites

Le Club Aventure Quad Québec organise des randonnées exclusives dans le but d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer.

Le Club souhaite organiser une randonnée encadrée le samedi 14 juin 2025, sur le Rang Saint-Amand et le Chemin des Limites, afin de permettre la jonction entre les clubs de quad adjacents.

Cette activité est strictement prévue pour la journée du 14 juin 2025 et elle sera encadrée par des guides et des agents de sentiers qualifiés.

Ces randonnées visent à faire découvrir la région sous un angle récréotouristique tout en soutenant une cause sociale importante.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet autorise le Club Aventure Quad Québec à circuler à titre exceptionnel sur le Rang Saint-Amand et le Chemin des Limites, le samedi 14 juin 2025, dans le cadre d'une randonnée de groupe encadrée.

Cette autorisation est valide uniquement pour la date du 14 juin 2025 et sous réserve du respect des règles de sécurité, de la signalisation appropriée et du bon déroulement de l'activité.



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet

Les bénévoles vont accueillir avec le plus grand plaisir au 199-B rue Bilodeau, chaque mercredi entre 18h et 20h.

- Confection d'une dalle de béton dans le cadre du projet du Parc intergénérationnel

Le projet de Pumptrack inclut également l'aménagement d'un parc intergénérationnel destiné à favoriser le vivre-ensemble entre les générations.

L'installation d'un gazebo était prévue dans le cadre de ce projet afin d'offrir un espace de repos et de rencontre accessible à tous. La construction du gazebo nécessite la réalisation d'une dalle de béton pour assurer sa stabilité et sa durabilité.

La Municipalité a obtenu un prix de la compagnie locale TPN Travaux Pascal Noël pour la réalisation de cette dalle, s'élevant à 11 669,96 \$ taxes incluses.

Le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à la dépense de 11 669,96 \$ taxes incluses, pour la construction de la dalle de béton servant de fondation au gazebo dans le cadre du projet de Pumptrack et de parc intergénérationnel.

- Reconstruction de la chaîne de trottoir à proximité de la salle communautaire—Demande de prix

La chaîne de trottoir située à proximité de la salle communautaire est en mauvais état et nécessite une reconstruction. Des travaux de reconfiguration de la pente du terrain ont été réalisés dans ce secteur.

L'absence de trottoir pourrait entraîner un glissement de la terre en cas de pluie, ce qui risquerait de provoquer un amas de sédiments sur la chaussée. La reconstruction du trottoir permettrait d'assurer la stabilité du terrain et la sécurité des usagers.

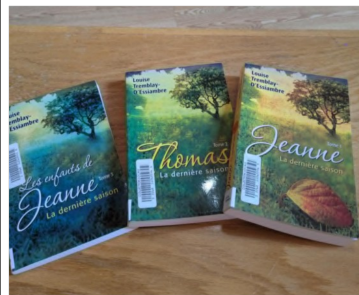
La Municipalité a demandé un prix pour la réalisation des travaux à l'entreprise TPN Travaux Pascal Noël et un prix de 10 807,65\$ taxes incluses pour lesdits travaux a été soumis.

Les travaux seront confiés à l'entreprise TPN Travaux Pascal Noël à ce prix.

La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder au paiement une fois l'exécution des travaux finalisés.

Nouveautés dans notre collection locale de la Fabiothèque

Et pour suivre, des livres signés Louise Tremblay d'Essiambre et Micheline Duff. Bonne lecture !



N
O
U
V
E
A
U



Line Lemelin COIFFURE *Elle & Lui*

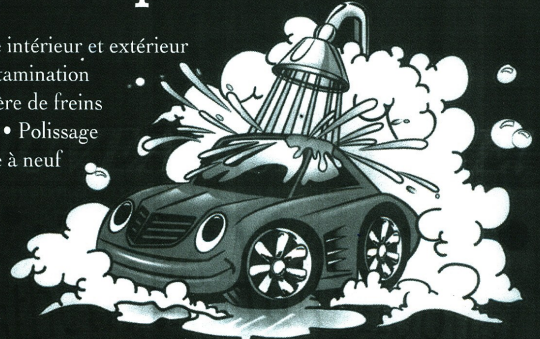
84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



L'ine

Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE

de pneus et de jantes
pour autos et camions
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

GARAGE

Royer
Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins
Suspension

Pose de pneus
Balancement électronique

Changement d'huile

Vente de pièces
neuves et usagées
sur demande

HORAIRE

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30
Vendredi : 8:30 - 12:00



Si votre vie est affectée par la consommation
d'une autre personne, parent ou ami.

Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque
groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcoo-
liques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:

1-844-725-2666

CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE

Septembre 2025



Bonjour à tous,

Je suis contente de vous retrouver, espérant que vous avez passé un bel été, malgré les contretemps du quotidien. Pour ma part, comme plusieurs d'entre vous, je considère la santé comme un bien précieux, qui peut s'améliorer avec le temps. L'idée qui m'est venue au cœur est de vous parler de nos peurs qui sont en chacun de nous tous, à apprendre à mieux les gérer pour réveiller en nous le courage.

Nos peurs se manifestent de plusieurs façons, soit la peur des microbes, peur de tomber malade, peur de manquer d'argent, de nourriture, peur des autres, de leur opinion, l'anxiété, peur de parler en public, peur d'être rejeté, peur de la mort, d'être oublié, peur d'être seul, peur de la solitude, peur du vide, peur des avions, des ascenseurs...etc. Ce sont là des exemples, car il y en a beaucoup d'autres qui se cachent afin de nous aveugler. Renonçons à toutes ces peurs...

J'ai trouvé une Parole de Dieu qui nous encourage à nous confier à Jésus, Marie, Joseph, pour ceux qui prient. Le Saint Esprit a toutes les réponses à nos prières. Saint-Paul nous rappelle les promesses de Dieu à demander et à redemander.

« C'est pourquoi je te le rappelle : ravive le don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains. Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de puissance, d'amour et de sagesse. » (2 Thimothée 1, 6-7).

J'ai essayé une méthode que je te partage : quand les peurs montent, la prière vient à mon secours, afin de les affronter. Ce n'est pas magique, mais je refuse de me laisser contrôler par ces peurs. Avec le temps, le courage prend la place, de cette manière, tu gagneras des victoires, parce que tu seras rendu capable de les affronter avec la grâce de Dieu. Que les bénédictions et la Paix soient avec toi. Nous bénissons cette nouvelle saison et prions pour rassurer, répandre l'amour, le pardon, le courage dans la famille et le monde entier.

clhveilleux@gmail.com

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



EXCAVATION BLG

SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Spécial Jeunes Lecteurs

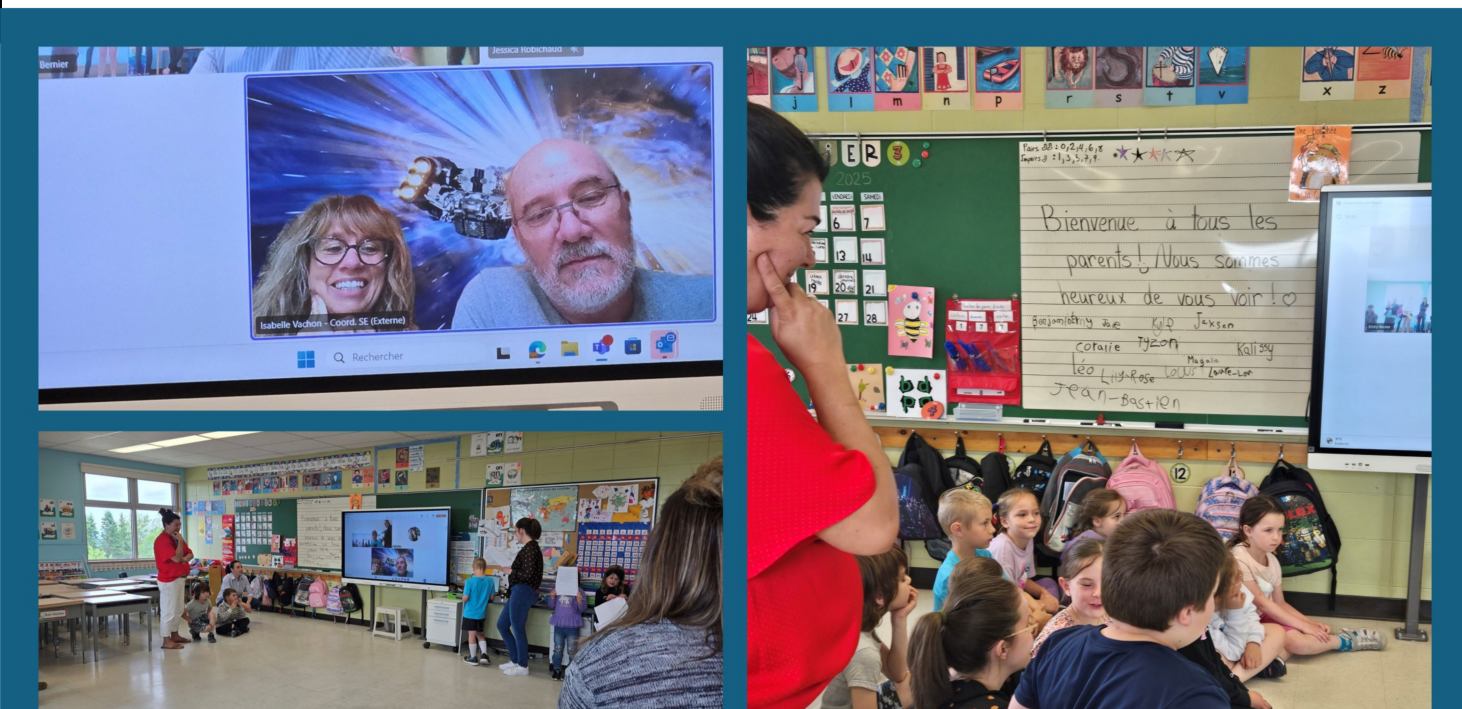
Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...

Journée de l'écriture, le 12 juin 2025

C'est en qualité de bénévole de l'activité « Lire et faire lire » que j'ai reçu une invitation à participer le 12 juin à une activité d'écriture fantastique par la classe de première année primaire de Madame Emmy à l'école de Saint-Fabien-de-Panet.

L'écrivain Jean Morin, qui a réalisé la série de cinq livres sur Les Roux, a eu toute une surprise en découvrant le **tome six** écrit par la classe! C'est au cours d'un ZOOM avec Jean Morin que les auteurs et autrices, élèves de première année, ont lu chacun-e à leur tour une partie du récit du **tome six** .

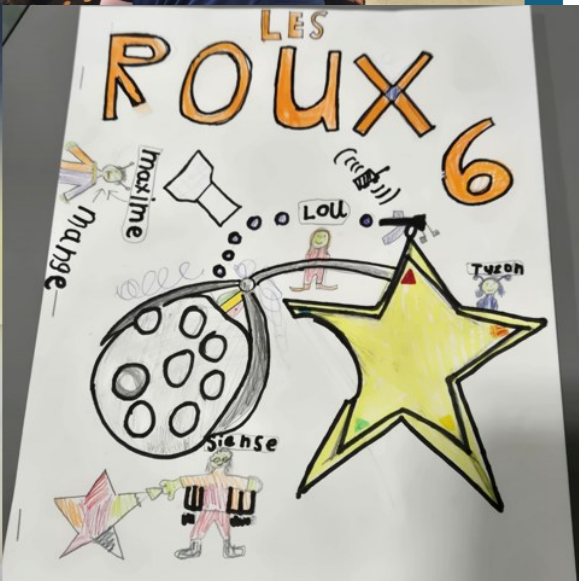
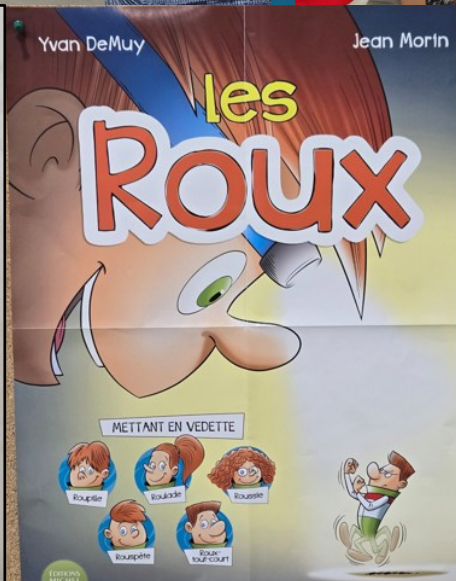
Et, si j'ai bien compris, la classe de première, passant en deuxième avec Madame Emmy, a déjà pour projet de créer un tome sept en 2025-2026! Bravo aux auteurs et autrices, bravo à Madame Emmy et à Monsieur Morin!



Auteurs et autrices
 Élèves de 1^{ère} année de
 la classe de madame Emmy
 École Chanoine-Ferland
 12 Juin 2025
 emy Jade

Benjamin.
 Coraie
 Louis
 Loufe-Lou
 Magalie
 Jean-Bastien
 Lily-Rose

Luca
 Kyle Tyzon
 Kalissy Jaxsen
 Léo
 Jean-Bastien



Notre communauté

Fadia Bayrakdar

Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

195, rue Bilodeau,

Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418-249-4471, poste 1

Télécopieur : 418-249-4470

Site Internet : www.saintfabiendepanet.com

Suivez-nous sur Facebook [ici](#)



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires: Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421
Saint-Just –Guylaine Labrie tél.: 244-3610

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636

Monique Garant, tél.: 249-2269

Jean Lamontagne, tél.: 249-2152

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902

Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Huguette Noël, tél.: 249-2633

Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher

- M. Yves Nadeau, décédé le 24 mai 2025 à l'âge de 83 ans et 4 mois (CHSLD)
- M. Denis Bélanger (Donat), décédé le 29 mai 2025 à l'âge de 83 ans et 7 mois
- Mme Sylvie Bilodeau, décédée le 30 mai à l'âge de 64 ans et 11 mois
- Mme Gervaise Soucy, décédée le 4 juin à l'âge de 94 ans (CHSLD)
- Mme Juliette Pelletier Gauthier, décédée le 7 juin à l'âge de 82 ans (CHSLD)
- Mme Marie-Christine Couture, décédée le 23 juin à l'âge de 42 ans
- M. Jean Ruel, décédé le 27 juin à l'âge de 69 ans.
- Mme Germaine Leclerc Gonthier, décédée le 9 juillet à l'âge de 99 ans et 4 mois (CHSLD)
- Mme Germaine Gagnon Lafontaine, décédée le 10 août à l'âge de 97 ans et 7 mois (CHSLD)



GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva	418-241-9698
<i>(gardiens avertis, premiers soins, médaille & croix de bronze)</i>	
Lacroix Taïni <i>(cours gardiens avertis)</i>	418 249-4296
Lavallée Frédérique	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667

Bienvenue

à tous les nouveaux résidents

Prompt rétablissement

à toutes les personnes qui ont été hospitalisées durant le mois

Coin des annonceurs

Gertrude Pelletier
418 234-7873

Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion



Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Salle de 50 places
Tire sur la neige
Repas pour sortir

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beuregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com



Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beuregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601



SOUSSION GRATUITE

Félix B. Lemelin
Julien Guénard

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



LA FERME FLANC SUD
SAVOUREZ LES APPALACHES

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



TIMBER MART

quincailleriesmas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretonnières, Qc G0R 3H0



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot
Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jrbolduc@sogetel.net

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel, commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204
Saint-Just-de-Bretonnières
Québec G0R 3H0

Marché **Richelieu**
Complice de votre quotidien

Chez Doyon & Frères

Jérôme Doyon
Propriétaire / Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091
418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires, mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Madeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0



septembre 2025

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		2 Messe 14 h Habitations Panet Conseil municipal dès 19h30	3 Fabiothèque 18-20h	4  Friperie 13-15h	5	6
7  <i>Pleine lune</i> Danse 13h30-16h30 Salle Commu- nautaire	8 	9 Messe 9 h Local Fermières	10 Cercle des Fer- mières dès 13h Fabiothèque 18-20h	11  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	12	13 Soirée Western -souper 17h -soirée 20h Salle Commu- nautaire
14  <i>Dernier quartier</i>	15 Date limite pour remettre vos articles et an- nonces pour le Réveil, merci!	16	17 Fabiothèque 18-20h	18  Popote 11h30 + conférence AQDR Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	19	20
21  <i>Nouvelle lune</i>	22 	23	24 Fabiothèque 18-20h	25  Messe 14 h CHSLD Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	26	27
28 Messe 10h30 Église	29  <i>Premier quartier</i>	30 				